

SAINT PIERRE DE TARENTEISE

CULTE ET RELIQUES

par M. l'abbé M. HUDRY

secrét. de l'Académie de Val d'Isère

Lors d'une mission auprès des moines de Bellevaux (1) qui lui avait été confiée par le pape Alexandre III, Saint Pierre II de Tarentaise mourut dans ce monastère le 14 septembre 1174 (2). Son biographe, Geoffroy d'Hautecombe, raconte que saint Pierre approchait de l'abbaye lorsqu'il fut pris d'un accès de fièvre à un carrefour du chemin tout proche du village de Dommartin. Une croix y fut érigée pour conserver le souvenir de cet arrêt. Aujourd'hui encore une croix remplace l'ancienne.

Cependant c'est au milieu des moines qu'il expira. A la nouvelle de sa mort, une foule importante, où se mêlaient ecclésiastiques et laïcs, notables et personnes d'humble condition, se rassembla auprès de son corps pour chanter psaumes et cantiques spirituels. Le 3^e jour, ses funérailles furent présidées par l'archevêque de Besançon et il fut inhumé en présence de nombreux abbés de monastères devant l'autel de la Sainte Vierge dans l'église abbatiale de Bellevaux.

Les diverses activités pastorales, diplomatiques et autres de l'archevêque de Tarentaise l'avait rendu célèbre. Vues les missions importantes qui lui furent confiées par les papes, on est en droit de penser qu'il fut l'un des évêques les plus célèbres de son temps à l'égal de Saint Bernard de Clairvaux. De plus, ses dons de thaumaturge avaient encore considérablement accru son renom de sainteté. L'*Historia miraculorum* (3), faite après son décès, note une trentaine de miracles durant son vivant : guérisons d'aveugles, d'épileptiques, de muets etc... et Geoffroy d'Hautecombe en rapporte encore d'autres.

Ceci explique l'empressement important auprès de son tombeau. Dix ans à peine après sa mort, une quarantaine d'autres miracles est signalée dans la même *Historia miraculorum*. Tant de grâces obtenues ne pouvaient encore qu'accélérer l'afflux des solliciteurs du saint.

Bientôt parvinrent au pape des suppliques pour obtenir sa canonisation, c'est à dire la reconnaissance de la légitimité du culte public : Jusqu'à la fin du XI^e siècle, la reconnaissance du culte d'un martyr ou d'un confesseur était de la compétence de l'évêque pour son diocèse. Puis il y avait communication d'un diocèse à l'autre. Pendant longtemps il n'y eut pas à proprement parler de canonisation, L'extension du culte à l'Eglise universelle était réservée au pape. Urbain II, qui monta sur le trône pontifical en 1088, et après lui le pape Callixte II et Eugène III demandèrent de ne

traiter les questions de béatification et de canonisation qu'en concile et de les réserver de préférence aux Conciles généraux. Eugène IV (1145-1153) fut le premier qui accorda la canonisation de lui-même sans l'intervention du Concile. Alexandre III (1158-1181) canonisa de même Saint Edouard, roi d'Angleterre, Saint Thomas de Cantorbéry et Saint Bernard de Clairvaux. A la suite d'un incident regrettable, Alexandre III ôta aux évêques la faculté de procéder à la béatification sans aucune délégation du Souverain Pontife et il confia les causes de béatification et de canonisation au collège des cardinaux (4). Saint Pierre II de Tarentaise est l'un des premiers, pour lesquels on adopta cette procédure.

Dans les premières années, qui suivirent sa mort, trois suppliques furent adressées successivement au pape Alexandre III pour l'inscrire au catalogue des saints : celle du chapitre général de Cîteaux, celle du roi de France Louis VII et celle de l'abbé de Morimond (5). Ce dernier rappelle dans sa lettre qu'étant en déplacement à Wurtzbourg en Germanie il tomba malade et son entourage craignait une issue fatale. Deux frères, qui l'accompagnaient se souvinrent que leur abbé avait toujours dans ses bagages une tunique qu'avait portée Saint Pierre II. Ils l'appliquèrent immédiatement sur sa poitrine et en deux heures, il fut si bien guéri qu'il envisageait de remonter immédiatement à cheval pour repartir. Ses compagnons l'en dissuadèrent et le lendemain il reprit la route en parfaite santé. Pour attester la véracité de ses dires, l'abbé de Morimond apporte le témoignage de deux abbés, 12 moines et plusieurs frères convers. Ajoutons que l'abbaye de Bellevaux était la première filiale de Morimond.

Alexandre III, qui avait connu Saint Pierre et apprécié son action dans la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, n'eut pas le temps d'introduire le procès (+ 30 août 1181). A son successeur Lucius III, les abbés de Bellevaux et d'Hautecombe (6) portèrent de nouveau des suppliques pour la canonisation. Le pape s'adressa alors aux abbés de Cîteaux et de Clairvaux pour l'information canonique : il leur demandait de mettre par écrit les faits et gestes, et aussi les miracles de Saint Pierre II de Tarentaise. Alors Pierre, abbé de Cîteaux devenu évêque élu d'Arras et un autre Pierre, abbé de Clairvaux s'adressèrent à Geoffroy, abbé d'Hautecombe, pour rédiger un semblable travail. Il avait été le compagnon du saint archevêque et les moines de Bellevaux avaient déjà rassemblé les récits de quelques miracles, qui avaient été opérés après sa mort ; il pouvait donc utiliser ces documents.

Geoffroy se fit tirer l'oreille dans sa réponse aux deux abbés, ses amis. La charge, disait-il, est trop lourde pour ses épaules et doit revenir à un plus digne. Saint Benoît eut comme biographe Saint Grégoire, le "grand Saint Martin", Sulpice Sévère et Saint Bernard écrivit la vie de Saint Malachie. Car pour parler des actions des saints sont nécessaires à la fois l'autorité que donne la sainteté et l'éloquence humaine, qui fait l'agrément du récit. Or il n'a ni l'une, ni l'autre. Son travail ne pourra être qu'une oeuvre quelconque. C'est pour cela qu'il demande l'indulgence et surtout leur aide pour corriger les erreurs et les défauts de son récit.

Geoffroy se mit à l'oeuvre et en 1184 le travail était terminé. Le Chapitre Général de Cîteaux l'expédia au pape avec une nouvelle supplique. L'envoi arriva à Rome après la mort de Lucius III. L'affaire ne progressa pas sous les trois pontificats suivants : Urbain III ne resta sur le trône pontifical que deux ans ; Grégoire III mourut deux mois après son élection et Clément III eut d'autres soucis : la préparation de la Croisade à la suite de la prise de Jérusalem par Saladin (1187).

En 1191, de nouveau le Chapitre général de Cîteaux expédia au Pape Célestin III une supplique pressante, pleine d'une naïve grandiloquence (7). A celle-ci on joignit trois autres lettres ayant le même but ! l'une du prieur et des frères de l'Ordre de Cîteaux aux cardinaux, l'autre du clergé et du peuple de Tarentaise au pape et aux cardinaux ; la troisième était beaucoup plus documentée : l'auteur, Walpert évêque d'Aoste et suffragant de Tarentaise, avait été le compagnon de voyage de saint Pierre se rendant à Rome en 1165 à la demande du pape Alexandre III et il raconte l'action pacifiante et les miracles accomplis par le saint archevêque à Verceil, Pavie, Bologne.

Tout ceci aboutit à la bulle de canonisation du 10 Mai 1191 (8). Saint Pierre II était inscrit au catalogue des saints et sa fête tant pour l'Eglise universelle que pour les monastères de l'Ordre cistercien était fixée au 11 septembre, anniversaire de l'exhumation du corps du saint. Le rite était de XII leçons.

La reconnaissance officielle du culte ne fit qu'accroître la célébrité du saint. Les foules accoururent à Bellevaux. Le 11 septembre 1191, l'affluence fut telle que les moines ne purent maintenir l'ordre. Placées à l'intérieur de la clôture monastique, les reliques ne pouvaient être vénérées que par des hommes. Malgré l'interdiction, des femmes se faufilèrent et pénétrèrent dans la clôture. Le fait fut connu et le chapitre général de Cîteaux infligea une pénitence à l'abbé et aux moines tenus responsables. L'abbé eut trois jours de légère culpé, dont un au pain et à l'eau ; la communauté eut la même peine. Et chacun dut se donner la discipline en particulier (9).

En 1196, la fête fut transférée au 8 mai. Le 11 septembre, les abbés des monastères cisterciens étaient sur les chemins pour se rendre au chapitre général et la célébration de la fête dans leur propre abbaye se faisait en leur absence. Pourquoi choisit-on le 8 mai ? On ne sait ? En 1198; le chapitre général de Cîteaux ordonna que, si la fête de saint Pierre tombait un jour des Rogations, il y aurait deux messes conventuelles (10).

Toutes ces décisions témoignent que le culte de saint Pierre prenait de plus en plus d'importance. En 1261, son nom est inscrit dans les litanies de Cîteaux et en 1294 un autre décret du chapitre général demandait de célébrer, le jour de la fête, deux messes conventuelles, et on lirait des leçons propres à l'office (11).

En 1439, la fête fut élevée au rite le plus élevé par le chapitre général à l'égal de celle de saint Bernard : procession solennelle et sermon au chapitre (12). On se demande si ce décret eut plein effet car dans les bréviaires, la fête figure sous le rite de deux messes.

A partir du XVII^e siècle, la fête se célébra le 10 mai, anniversaire de la canonisation. En 1868 le réformateur du bréviaire cistercien sacrifia saint Pierre II, qui fut ramené au rite inférieur de trois leçons.

En dehors de l'Ordre cistercien, l'enquête sur le culte de Saint Pierre II est difficile. Nous savons que pour la période moderne sa fête était célébrée par les quatre diocèses savoyards, plus ceux de Grenoble, Versailles et Besançon.

Pour la Tarentaise, les documents sur son culte sont plus nombreux. Le renom de sainteté de saint Pierre est plus grand en Tarentaise qu'ailleurs. Le clergé et le peuple envoyèrent une supplique pour sa canonisation. Dès que celle-ci fut acquise, son culte à travers son propre diocèse se répandit rapidement bien que Moûtiers n'ait pu obtenir son corps ou tout au moins une relique insigne, comme nous le verrons tout à l'heure.

.4.

Cependant il faut constater que dans l'un des rares missels manuscrits, ayant appartenu à la Cathédrale de Moûtiers et conservé à Genève, il n'ait fait aucune mention d'une fête en l'honneur de Saint Pierre II (13). Il est vrai que sa datation pose des problèmes. Serait-il antérieur au XII^e siècle ? Pourtant dans les Obiit sont signalés des personnages morts au XIII^e siècle.

En 1278, l'archevêque de Tarentaise, Pierre Grossi du Châtelard, qu'on a vénéré comme un saint sans qu'il y ait eu une véritable canonisation, écrit au chapitre général de Cîteaux pour demander à l'Office la lecture de la vie de Saint Pierre II. Le même archevêque, dans son testament, parle d'une chapelle Saint Pierre à l'intérieur de la Cathédrale de Moûtiers sans préciser s'il s'agissait du Prince des Apôtres ou de son saint prédécesseur (14). Nous pensons plutôt à ce dernier. Car il serait assez étonnant de trouver une chapelle particulière à Saint Pierre apôtre alors que la Cathédrale lui est dédiée.

Ce qui est plus sûr, c'est que, par testament du 9 octobre 1432 l'archevêque Jean de Bertrand fonde à l'intérieur de la Cathédrale de Moûtiers une chapelle Saint Jacques et Saint Pierre de Tarentaise, qui existait encore au milieu du XVII^e siècle.

Les livres liturgiques de Tarentaise, antérieurs au Concile de Trente contiennent messe et office en l'honneur de saint Pierre II. Dans le missel à l'usage de l'église métropolitaine Saint Pierre, imprimé sur ordre de Monseigneur Jean Philippe de Grolée et du vénérable chapitre par Gabriel Pomard à Genève en 1529, au verso du folio LXXXVIII du propre du temps et des saints après Pâques, la messe de Saint Pierre II à la date du 11 septembre commence par une fine lettrine représentant en buste un évêque avec crosse, mitre et la main droite appuyée sur le livre des Evangiles, le tout encerclé par deux cornes d'abondance (15). L'introït Statuit d'un Confesseur Pontife a comme verset le psaume Misericordias Domini in aeternum cantabo. L'oraison et le graduel sont propres à la fête... La prose -folio CLIV- est historique (16) et loue la pureté de Saint Pierre II à l'égal de celle de Saint Jean, sa charité à l'égard des pauvres comme saint Martin, ses miracles aussi célèbres que ceux de Saint Nicolas, son action auprès des princes ; pour cela, toute l'Eglise de Tarentaise doit se réjouir. L'Evangile est tiré du chapitre XIII de Saint Marc, v.33 Videte, vigilate, rorate, nescitis...

De même au 11 septembre, le Bréviaire de Tarentaise imprimé à Lyon en 1519 par Lescuyer contient un office double : 6 courtes leçons aux 1^o et 2^o nocturnes de Matines, des antiennes et des hymnes propres à Vêpres, Matines et Laudes où le verbe "Gaudere" revient souvent, comme par exemple à l'antienne du Magnificat :

Gaude castrum Sancti Maurittii
Gaude totus Ordo cisterciensis
Gaude domus sancta Stamedii
sed tu magis sedes Musterii Petri tui patris
eximii festum agens pergrandi gaudio (17).

L'archevêque A. Germonio, dans les Acta (18), interdit l'usage des livres liturgiques en dehors de ceux de Rome. Officiellement les offices propres disparurent. Saint Pierre II resta dans le calendrier de l'Eglise de Tarentaise comme l'indiquent le Prône et calendrier pour le diocèse de Tarentaise imprimé par ordre de Monseigneur Amédée Milliet de Challes en 1693, et les Officia propria dioecesis Tarentasiensis de 1790.

Cependant la célébration de la fête revêtait une certaine solennité au

moins à la cathédrale de Moûtiers. Nous avons retrouvé le panégyrique de saint Pierre II en trois points par le chanoine Jean Louis Petel (+ 1772). Il le prononça deux fois à Saint Pierre de Moûtiers le 5 septembre 1745 et le 7 septembre 1749.

Après la Révolution, sur l'instigation de Monseigneur Alexis Billiet, archevêque de Chambéry, les trois évêques de Savoie - Chambéry, Tarentaise, Maurienne, - demandèrent en 1858 à Rome d'approuver les offices propres aux trois diocèses. Saint Pierre II y figure le 14 mai avec seulement l'oraison et les trois leçons du II^o nocturne extraites de la vie de Geoffroy d'Hautecombe.

Monseigneur Louis Termier, évêque de Tarentaise (1919-1938) fit approuver en 1937 le calendrier et les offices propres pour le diocèse - Saint Pierre II, comme Saint Jacques, est élevé au rite double de première classe avec octave commune, et la fête est fixée au 14 mai. L'office reprend une partie des antiennes et des hymnes du bréviaire antérieur au Concile de Trente. Quant aux leçons, ce sont celles de 1858. On dit que l'obtention du rite de première classe avec octave commune a été obtenu assez facilement grâce à une confusion. La Congrégation des Rites aurait cru que Saint Pierre II était le patron du diocèse alors que la cathédrale de Moûtiers a été de tout temps dédiée au Prince des Apôtres.

Les nouvelles dispositions liturgiques avant et après Vatican II ont bouleversé bien des choses. Saint Pierre II, pour les trois diocèses de Chambéry, Maurienne et Tarentaise est inscrit au 12 septembre, suivant en cela le calendrier de l'abbaye de Tamié. Pourquoi a-t-on choisi le 12 ? Ce n'est ni la date de la mort (14) ni celle de l'exhumation (11), ni l'anniversaire de la canonisation (10 mai). Quant à l'adaptation de la Messe et de l'Office aux nouvelles prescriptions liturgiques, à notre connaissance, rien n'a été fait (19).

Pour compléter notre enquête sur le culte de Saint Pierre II, signalons qu'une seule paroisse l'a choisi comme patron : Bonneval (20). Cela ne doit pas nous étonner. A l'époque où vivait Saint Pierre II la majorité des paroisses actuelles était instituée et avait leur patron. Et il est très rare de constater un changement de patron. Les paroisses fondées après le XII^o siècle avaient antérieurement une chapelle rurale avec saint patron, qui a été ensuite convertie en église paroissiale, et celles, dont l'origine ne remonte pas au delà du XVII^o siècle, furent constituées alors que le culte du Saint archevêque s'était bien affaibli. Et la Tarentaise n'eut pas des reliques insignes, qui pouvaient relancer le culte.

Cela explique aussi que l'on trouve peu de statues de Saint Pierre II. La plus grande partie de la statuaire religieuse actuelle de Tarentaise date des XVII^o et XVIII^o siècles lors des agrandissements et restaurations de l'époque baroque. Celles qui existaient antérieurement ont subi les condamnations portées par Monseigneur Théophile de Chevron-Villette (1632-1658), qui demandait de détruire les statues "indécentes" c'est à dire pas convenables. De plus les ordres du représentant du peuple en mission dans le département du Mont-Blanc Albitte, sous la Terreur en 1794 ont provoqué de nombreuses destructions. Nous savons que les deux niches du porche de la cathédrale de Moûtiers avaient été faites pour recevoir les statues de Saint Jacques de Tarentaise et de Saint Pierre II.

Par contre les visites pastorales des XVII^o et XVIII^o siècles signalent de nombreuses reliques de Saint Pierre II. Il n'est pas possible d'écrire l'histoire des provenances de toutes ces reliques. Malgré les attestations des cachets épiscopaux étaient-elles toutes authentiques ? Il serait fastidieux d'énumérer toutes les églises et chapelles, possédant des reliques de Saint Pierre. Pour la plupart ce sont des morceaux de vêtements. Quant aux reliques corporelles, il n'est pas possible d'en trouver la provenance.

Car à la nouvelle de la mort de Saint Pierre II, le clergé de Tarentaise demanda le corps de son archevêque. Les moines de Tamié en firent autant. Mais le monastère de Bellevaux ne voulut pas se dessaisir des reliques du prélat, arguant que le saint archevêque avait, de son vivant, exprimé le désir que, s'il venait à mourir hors de son diocèse, il serait enseveli dans la maison religieuse la plus proche du lieu de son trépas. De part et d'autre des réclamations furent adressées au pape. Alexandre III y répondit par deux bulles des ides de juillet 1178 (21) dont les originaux se trouvent aux Archives départementales de Vesoul, la première adressée à l'archevêque et au chapitre de Tarentaise, portait interdiction de demander le corps de Saint Pierre et cela pour se conformer au désir du saint archevêque formulé avant sa mort. Le deuxième avertissait les moines de Bellevaux de cette défense.

Ces documents contredisent formellement les dires de certains historiens, qui racontent que le pape aurait ordonné un partage du corps entre Bellevaux, Tamié et Moûtiers (22). Selon ces auteurs, la cathédrale de Moûtiers aurait eu le chef et la partie supérieure du corps. Ces affirmations proviennent probablement de la confusion entre les trois saints Pierre de Tarentaise : Saint Pierre I au début du XII^e siècle, archevêque de Tarentaise au moment de la fondation de Tamié ; Saint Pierre II, dont nous parlons ; et Saint Pierre III, (Grossi du Châtelard) au XIII^e siècle, vénéré comme saint sans avoir fait l'objet d'une canonisation canonique (23).

Le partage des reliques s'est fait cependant plus tard. Plusieurs inventaires affirment que l'abbaye de Cîteaux eut un bras. Quant à l'abbaye de Tamié, elle avait l'autre. L'historien Besson (24) écrit : "il y eut une grande contestation entre les abbayes de Tamié et de Bellevaux, laquelle aurait son corps ; elle fut apaisée par autorité apostolique et on donna à celle de Tamié la main gauche du saint, qui s'y voit encore en chair et en os avec tous ses ornements pontificaux !

Cependant la plus grande partie du corps restait à Bellevaux. En 1495, Jean, abbé de Cîteaux et le chapitre général de l'ordre cistercien permettent aux religieux de Bellevaux de porter en tout pays et d'exposer à la vénération des fidèles les reliques de Saint Pierre de Tarentaise. A cette occasion des aumônes étaient recueillies pour restaurer le monastère et l'église de Bellevaux. Le malheur des temps avait accumulé les ruines et la pauvreté de l'abbaye ne permettait pas de les relever. Convenons que c'est un pieux commerce.

A cette époque une certaine dispersion des reliques se constate puisque le 15 octobre 1496, Jean de Châlon, gouverneur des pays de Bourgogne permet aux moines de Bellevaux de porter et d'exposer dans le diocèse de Besançon les reliques de Saint Pierre son "chef" ; et cela pour les mêmes raisons données par le chapitre général de Cîteaux.

Un inventaire de 1584 dit que le "chef de Monsieur Saint Pierre est dans une chasse en argent doré aux bordures, et signale différents objets et ornements ayant appartenu au saint archevêque : calice, coupes d'argent doré, mitre, ceinture et divers autres vêtements. Les mêmes choses se retrouvent dans les inventaires des XVII^e et XVIII^e siècles. En 1632, le "chef" est toujours dans une chasse d'argent. L'inventaire de 1649 dit que les reliques reposent derrière le maître-autel en un tombeau de pierre élevé sur des piliers. Mais à cette époque à cause des malheurs de la guerre, le "chef" de Saint Pierre avait été retiré à Besançon. L'année suivante en 1650, le seul religieux qui reste à Bellevaux dit que le reliquaire d'argent, qui contenait la tête a été vendu. Et en 1683, sur le maître-autel il n'y a plus qu'un buste de bois doré représentant Saint Pierre où est enchassée la tête.

En 1731, c'est toujours le même bois doré pour le "chef" de Saint Pierre. Le procureur général du roi donne une description détaillée du maître-autel et de la chapelle dédiée à Saint Pierre. Derrière le maître-autel, un pilastre revêtu de bois de chêne supporte un sépulcre nommé tombeau de Saint Pierre de Tarentaise ; celui-ci est surmonté d'un buste de bois doré représentant le saint portant couronne supportée par deux anges. La chapelle Saint Pierre a un retable de bois sculpté montant jusqu'à la voûte et encadrant un tableau montrant le saint instruisant son peuple. Sur le gradin un reliquaire en forme de buste renferme encore d'autres reliques.

La Révolution dispersa les moines de Bellevaux qui n'eurent pas le temps et la possibilité d'emporter les reliques de Saint Pierre. Le tombeau ainsi que le maître-autel furent vendus à la municipalité de Cirey, qui fit transporter le tout à l'église, 22 juin 1791. Alors l'évêque de la Haute-Saône procéda à l'ouverture et à la reconnaissance du tombeau de Saint Pierre. Cela nous vaut une description exacte de ce qu'il contenait. "Après avoir ôté tous les linges et mis à découvert ce qu'ils renfermaient, dit le procès-verbal, nous avons vu les restes d'une figure humaine prise du bas ventre jusqu'aux pieds, recouverte presque en totalité d'une peau desséchée ressemblant à du parchemin, en plusieurs endroits raccornie et crispée. Nous avons vérifié par une visite très scrupuleuse que cette peau environnait la cuisse, les jambes et les pieds, et même les doigts de pieds, n'avait aucune suture et devait appartenir au corps qu'elle enveloppe. Pourtant ensuite nos regards à la naissance des cuisses, sur le pubis encore très visible, nous y avons remarqué à la vue et au tact que cette partie était encore couverte de poils très fournis et d'une adhérence naturelle". Cet extrait du procès-verbal précise qu'en 1791 toute la partie inférieure du corps était encore en entier, mais que la "sainte autopsie" avait été faite pas très longtemps après sa mort.

La présence de telles reliques en l'église de Cirey attira de nombreux pèlerins malgré la persécution. Une telle affluence n'était pas du goût de l'administrateur du district de Vesoul. Il voulut faire disparaître les reliques en ordonnant leur transfert à Vesoul. La nouvelle fut connue rapidement et à l'arrivée des reliques emportées dans une hotte, les habitants de Vesoul les attendait. On fit courir alors le bruit qu'elles avaient été enlevées et les administrateurs les reléguèrent dans un bureau du district. Elles y restèrent jusqu'à la paix religieuse, qui permit de nouveau de les vénérer dans l'église de Vesoul.

En 1812, l'archevêque de Besançon accorda deux parcelles importantes à l'église de Cirey. Puis il y eut un partage. Vesoul garda la jambe droite. L'autre fut rendue aux moines de Bellevaux, revenus en 1819 qui avaient construit une chapelle à l'entrée du monastère pour les y placer.

Les événements de 1830 contraignirent de nouveau les moines de Bellevaux à s'exiler. Cette fois ils emportèrent les reliques de Saint Pierre en Valais où ils trouvèrent un refuge. En 1834, à leur retour, ils ne purent reprendre possession de leur maison et s'établirent près de Malans dans un monastère de fortune auquel ils donnèrent le nom de Val Sainte Marie. Le 21 mars 1841, de grandes fêtes y furent célébrées pour le retour des reliques. Etant trop à l'étroit, les moines firent l'acquisition d'une ancienne abbaye fille de Bellevaux, la Grâce-Dieu et les reliques de Saint Pierre y furent transportées en 1849.

En 1861, les moines de la Grâce-Dieu rachetèrent Tamié en Savoie et le repeuplèrent. En 1909, diverses circonstances obligèrent la communauté toute entière de la Grâce-Dieu à quitter la Franche-Comté pour la Savoie. Elle vint compléter Tamié et les moines ramenèrent les reliques qu'ils possédaient.

Mais qu'était devenue la tête du saint archevêque ? A leur départ de Bellevaux en 1790, les moines confièrent cette relique à M. Boudot, vicaire de Voray en Franche-Comté. En mourant en 1849, ce prêtre la légua à sa nièce Mademoiselle Olympe Boudot. En 1869, le Père Grégoire, religieux de Tamié parcourait le diocèse de Saint Claude pour recueillir des aumônes en faveur de son monastère. Passant à Vitreux (Jura), chez Mademoiselle Boudot, il apprit qu'elle possédait un "chef humain" qu'elle disait être celui de Saint Pierre de Tarentaise. Cédant aux prières du Père Grégoire, elle offrit la précieuse relique à Tamié. Une enquête canonique très précise fut ordonnée à Besançon par le cardinal Mathieu. Il s'agissait de prouver l'authenticité de la relique. Après des recherches dans les archives et l'audition des témoins sur la transmission de la relique à Mademoiselle Boudot, le cardinal archevêque de Besançon porta le décret d'authenticité le 15 août 1870. Le dossier d'authenticité, conservé aux Archives de Tamié, est un modèle d'une enquête faite avec beaucoup de sérieux et de logique(25).

Avec celles ramenées par les moines de la Grâce-Dieu en 1909 et la tête, de l'abbaye de Tamié possède les reliques les plus insignes de Saint Pierre II. Moûtiers a un os du bras et le célèbre Tau en ivoire, qu'on trouva au milieu des déblais dans la sacristie de Tamié pendant la Révolution après le départ des moines en 1793. Un acte d'authenticité de 1818 le témoigne (26).

Cet exposé n'a pas tout dit sur le culte et les reliques de Saint Pierre. Cependant nous pensons avoir dit l'essentiel. Au départ, il y avait la célébrité de Saint Pierre au rayonnement européen et aussi les nombreux miracles de son vivant et après sa mort. L'attachement à la conservation des reliques nous étonne un peu à notre époque. Nous avons peut-être oublié que pour les chrétiens le corps des saints a été le Temple du Saint Esprit.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Saint Pierre de Tarentaise : Essai historique par un moine de Tamié - Abbaye de Saint Martin de Ligugé, 1935, 206 p. - Chne Frédéric Richermoz. Tarentasia Christiana - Le diocèse de Tarentaise des Origines au Concordat de 1802. Tome I, 1928 (le reste du travail, représentant au moins 4 autres volumes, n'est pas publié, il se trouve dans une collection particulière)- Jacqueline Roubert. La Seigneurie des Archevêques comtes de Tarentaise du X^e au XVI^e siècle. Dans Mémoires de l'Académie de Savoie, 6^e série, tome V. 1961, p. 35 - 235 - Pascalein : Histoire de la Tarentaise jusqu'en 1792, Moûtiers , 1903.
- (2) Sa fuite au monastère de Lucelle, au diocèse de Bâle
- (3) cf. F. Richermoz - Tarentasia christiana p. 107.III
- (4) M. Hudry. Les cols entre la Tarentaise et Maurienne dans Vieux Conflans p. 77 sq.
- (5) Sur les limites de la Province des Alpes Graies, voir P. Broise. Les Confins entre Allobroges et Centrons, dans Actes du Congrès des Sociétés Savantes de Savoie à Moûtiers, 1964, P. 25
- (6) Pour les dates de la mort de Saint Pierre II et de son élection cf. AA.SS.Boll. Maii t. II p.332 E, note r, et Saint Pierre de Tarentaise par un moine de Tamié p. 44 sq.
- (7) cf. Tarentasia christiana p. 235 sq.
- (8) cf. Cistercienser Chronick, 1935 p. 1
- (9) Isdraël, qui avait été chapelain du comte Amédée III
- (10) Pour le domaine temporel de l'archevêque de Moûtiers, voir Pascalein, Histoire de la Tarentaise et Jacqueline Roubert : La Seigneurie des Archevêques Comtes de Tarentaise.
- (11) Académie de la Val d'Isère, Documents I, P.642-643
- (12) Regeste genevois. 344
- (13) Saint Pierre de Tarentaise par un moine de Tamié pp. 53-54 d'après Vita Cap. I n^o 5
- (14) Monseigneur Léon Albert Terrier, évêque de Tarentaise (1938-1944) décédé évêque de Bayonne en 1957
- (15) A travers les exagérations hagiographiques de la Vita de Geoffroy d'Hautecombe, son ami et biographe, on rencontre les préoccupations pastorales de Saint Pierre. Au début du XVII^e siècle, se retrouvent à peu près les mêmes exagérations pour Monseigneur Anastase Germonio, qui a Tignes aurait confirmé des Vieillards.

- (16) Gallia Christiana XII Instr. 382
- (17) Gallia Christiana XII Instr. 382
- (18) cf. Vita de Geoffroy d'Hautecombe AASS Maii II 324 A
- (19) "Cathedram basilicam textit la pidibus" AASS 324 A
- (20) Cette décoration a été remise au jour lors des restaurations de la fin du XIX^e siècle par l'architecte Borrel. Il s'agit d'un ensemble de rosaces toutes différentes.
- (21) Gallia christiana XII, Inscr. 381- Besson. Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève etc... preuve 22. Tarentasia christiana p. 37
- (22) Gallia christiana XII Instr. 383 - Besson. o.p. preuve 32
- (23) Tarentasia christiana p. 235
- (24) Tarentasia christiana p. 240 et 242
- (25) id p. 108
- (26) id p. 243

N O T E S

- (1) Actuellement en Haute-Saône dans la commune de Cirey-les-Bellevaux
- (2) AA SS. Boll Maii II 336 c
- (3) AA SS. Boll. Maii II
- (4) R. Naz, Causes de béatification et de canonisation dans : Dictionnaire de Droit canonique III p. 11 sq.
- (5) AA.SS.Boll. Maii II
- (6) En Savoie, sur le lac du Bourget
- (7) AA SS Boll. Maii II
- (8) AA SS Boll. Maii II
- (9) Canivez Statuta Cap. gen. anno 1192 n° 50 p. 156
- (10) Canivez Statuta Cap. gen. I 224 n° 1
- (11) Canivez Statuta Cap. gen. II p. 477 - Martène Thes.nov. anecd. IV, 1488 n° 2
- (12) Statuta Cap. gen. ann. 1439
- (13) cf. Mémoires Académie de la Val d'Isère 116 Fleury : Mémoire sur le Missel manuscrit appelé de Tarentaise p. 417 sq.
- (14) F. Richermoz. Tarentasia christiana I (1928) p. 194
- (15) Deux exemplaires de ce Missel sont à la Bibliothèque de l'Académie de la Val d'Isère à Moûtiers.
- (16) Le Missel a 70 proses
- (17) La Bibliothèque de l'Académie de la Val d'Isère a aussi des exemplaires du Bréviaire. L'antienne de Magnificat a été reprise dans le propre de Tarentaise de 1937.
- (18) Imprimé à Rome en 1619 - Ce sont les statuts synodaux de Tarentaise rédigés au synode de 1609 en conformité avec les décisions du Concile de Trente.
- (19) Pour la célébration solennelle du 8° centenaire, 12 septembre 1974, les moines de Tamié ont composé une Messe, dont l'évangile est Marc XIII,33, comme dans le Missel de Tarentaise en 1529.
- (20) Cirey-les-Bellevaux (Hte Saône), paroisse sur laquelle est située l'abbaye de Bellevaux, où il mourut, et où la plus grande partie des reliques de son corps ont été conservées jusqu'en 1790, célèbre Saint Pierre II comme patron secondaire. Autrefois la cérémonie avait lieu le jour de la fête, même si elle était en semaine : actuellement elle est reportée au dimanche et la solennité est aussi importante que celle du patron principale Saint Maurice.
- (21) Archives de Vesoul. Fonds Bellevaux H. Carron 80, liasse 31 Saint Pierre de Tarentaise par un moine de Tamié p. 187-188 note 4
- (22) Chevray, la vie de Saint Pierre II archevêque de Tarentaise, Baum 1841 Brultey (Abbé) Saint Pierre de Tarentaise, ses reliques, ses miracles son culte ; Besançon 1874, in-16- Muller (R.P. Gregor) Der Petrus II Erzbischof von Tarentaise dans Cistercienser Chronik III 1891

- (23) Un autel des Corps-saints existait dans le bras gauche du transept, là où est actuellement l'autel actuel Saint Pierre de Tarentaise. Là étaient conservées dans une chasse de marbre le corps de Saints archevêques. Elle y était encore à la visite de 1636. Mais postérieurement elle fut transportée au trésor de la cathédrale. Cf. *Tarentasia christiana* p. 192. - Le chanoine F. Richermoz dit qu'il y avait dans la chasse le corps de Saint Pierre II et il l'affirme d'après les visites pastorales du XVII^e siècle.
- (24) Besson. Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise etc.... ; Moûtiers 1871, p. 202. C'est la réimpression de l'édition du XVIII^e siècle.
- (25) Un résumé de ce dossier, avec la copie des principales pièces est conservé aux Archives de l'Académie de la Val d'Isère. Toute la partie de cet article concernant la conservation des reliques est tiré de ce résumé.
- (26) Sur le Tau voir Barbier de Mantault, Notes archéologiques sur Moûtiers et la Tarentaise dans Mémoires Académie de la Val d'Isère III p. 154 sq.